

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

People's Democratic Republic of Algeria

Ministry of Higher Education And Scientific Research  
University Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem



## Procès-verbal du Conseil Scientifique de la Faculté des

## Sciences et de la Technologie

### Références de la session

Numéro de la session	Date de la session	Nature de la Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
01	12 /10/22	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

\* Pièces jointes :

CD-ROM portant :

- Copie, sous format PDF, du présent procès-verbal, signée et visée ;
- Copie des documents annexés.



## Textes de références

- 1- Décret exécutif N03-279 du 23/08/2003 définissant les fonctions de l'université et les règles de son organisation et de son fonctionnement, modifié et complété (articles du 43 au 47) ;
- 2- Arrêté de la date du 05 mai 2004 définissant le fonctionnement du Conseil Scientifique ;
- 3- Arrêté N°..... en date ..... qui détermine la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté des Sciences et de la Technologie
- 4- Note émanant du secrétaire général du MESRS N°1500 datée du 25/12/2019.

## Champs d'émission des Avis et Recommandations

### du Conseil Scientifique de la Faculté

*Le Conseil Scientifique de la Faculté propose ses avis et recommandations conformément à l'article 45 du décret exécutif N°279-03 daté de 23/08/2003 sur :*

1. l'organisation et le contenu des enseignements,
2. l'organisation des travaux de recherche,
3. les propositions de programmes de recherche,
4. les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

7. d'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. d'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté, accompagnés des avis et recommandations du conseil, au Recteur.

*Il peut être saisi de toute autre question d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui est soumise par le doyen.*

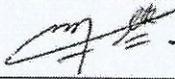
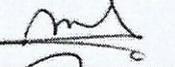
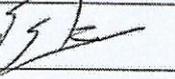
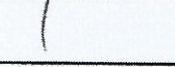


**I. Liste des membres présents**

**1) Les membres du conseil scientifique**

N°	Nom & Prénoms	Qualité	Emargement
1	Pr. BENSTAALI Wissam	Président du conseil scientifique de la Faculté	
2	Pr. GHEZZAR Mouffok Redouane	Doyen de la Faculté	
3	Dr. SARDOU Miloud	Vice-Doyen chargé de la P.G	
4	Dr. ROUBAI Nabil	Vice-Doyen chargé de la Pédagogie	
5	Mr. BOUHALOUFA Ahmed	Chef du département de Génie Civil	
6	Dr. OULD SAID Belkacem	Chef du département de Génie Mécanique	
7	Dr. MEKIBES Zohra	Cheffe du département de Génie des Procédés	
8	Dr. HENNI Sid Ahmed	Chef du département de Génie Electrique	
9	Dr. CHACHOUR Madjid	Chef du département d'Architecture	
10	Pr. CHOUAIIH Abdelkader	Président du CSD de Génie des Procédés	
11	Pr. BEKKOUCHE Benaissa	Président du CSD de Génie Electrique	
12	Pr. ZENASNI Ramdane	Président du CSD de Génie Mécanique	
13	Pr. LAREDJ Nadia	Présidente du CSD de Génie Civil	
14	<del>HEBBAR</del> Dr. HABAR Nabil	Président du CSD d'Architecture	
15	Dr. MALIKI Mustafa	Représentant des enseignants du département de Génie Civil	
16	Dr. ZAOUI Mohamed	Représentant des enseignants du département de Génie Civil	
17	Dr. MEDJAHED Bendida	Représentant des enseignants du département de Génie Mécanique	



18	Dr. CHAOUCH Abdellah	Réprésentant des enseignants du département de Génie Électrique	
19	Pr. MAAROUF Kheira	Représentante des enseignants du département de Génie des Procédés	
20	Pr. MEBROUKI Abdelkader	Directeur de laboratoire de recherche	
21	Dr. ABED Mansour	Directeur de laboratoire de recherche	
22	Pr. BOUKORTT Abdelkader	Directeur de laboratoire de recherche	
23	Pr. ABDELMALEK Fatiha	Directrice de laboratoire de recherche	
24	Pr. BENTOUAMI Abdelhadi	Directeur de laboratoire de recherche	
25	Pr. HOUAT Samir	Directeur de laboratoire de recherche	
26	Mr. ZALMET Yassine	Représentant des maitres assistants	
27	Mme. HADJII Ilhem	Représentante des maitres assistants	
28	Mr. BOUKHRISSA Mansour	Conservateur de la Bibliothèque	



## I.2 Liste des membres absents aux travaux de la session

N°	Noms et Prénoms	Qualité
1	Mr Abed Mansour	Membre
2	Mr Boukortt Abdelkader	Membre
3	Mr Bentouami Abdelhadi	Membre
4	Mr Zenasni Ramdane	Membre
5	Mr Boukhrissa Mansour	Membre

## II. Ordre du jour de la session du conseil scientifique

L'an deux mille vingt deux et le douze du mois d'Octobre à 14.15H, s'est tenue une réunion en session extraordinaire du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences et de la Technologie pour discuter des points suivants :

- 1- Discussion sur la grille des stages et congés scientifiques.
- 2- Validation des Offres de Formations Doctorales
- 3- Activités diverses

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, le président du CSF a lancé les débats pour l'étude des différents dossiers.

## III-Déroulement des travaux de la session du conseil<sup>1</sup>

### III-1 Point N°1: Grille des stages et congés scientifiques

#### III-1-1 Présentation du dossier

Le président a présenté aux membres du CSF un modèle d'une ancienne grille établie par l'ancien CSF. Un débat riche en justificatifs et en argumentations s'est installé entre les différents membres présents.

<sup>1</sup> Le nombre de points étudiés doit être conforme à l'ordre du jour de la session



### III-1-2 Avis et recommandations

Les membres du CSF se sont mis d'accord sur l'utilisation de la grille suivante concernant l'étude des dossiers de stage et de congés scientifiques :

Intitulé		N <sup>bre</sup>	Pondération (pts)	Total	Observation
<b>VOLET SCIENTIFIQUE</b>					
Brevet international			25		
Brevet national			10		
Publication Internationale	Catégorie A+		20		Les seuls bénéficiaires sont les 04 Premiers auteurs avec pondération complète
	Catégorie A		15		
	Catégorie B		10		
Publication Nationale			06		Les seuls bénéficiaires sont les 04 Premiers auteurs avec pondération complète
Communication Internationale de renommée avec acte et comité de lecture			Orale : 05		Les seuls bénéficiaires sont les 03 Premiers auteurs avec pondération complète
			Poster : 03		
Communication Nationale ou Locale			02		Les seuls bénéficiaires sont les 03 Premiers auteurs avec pondération complète
Doctorats Soutenus			10		Encadrant / Co-encadrant
Chapter Book Scientifique			10		
Projet de Recherche	International		10		- Chef de projet : pondération totale - Membres : 50% de la pondération
	National		04		
Ouvrage Scientifique Edité			20		
Organisation de Manifestations Scientifiques			04		Président du comité d'organisation
			02		Membre du comité scientifique et d'organisation



Reviewer / Expertise Scientifique et Pédagogique		03		E.Scientifique : CUN HDR PNR ... E.Pédagogique : Polycopié
Membre Jury de Doctorat		03		
<b>VOLET PEDAGOGIQUE</b>				
Polycopié de Cours (validé par les instances scientifiques)		03		
Ouvrage Pédagogique Publié		10		
Masters Soutenus		02		Limité à 2 masters/année
Montage de TP et logiciel pédagogique (validés par les instances scientifiques)		03		
<b>VOLET ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE</b>				
Responsables Académiques		01		Responsable de parcours, Filière
Directeur de Laboratoire de Recherche		05		
Responsables Scientifiques		03		Présidents CSD-CSF-CFD
Adjoint Chef de département		05		
Membres CSD/CSF/CFD		01		01 Pt par Conseil
<b>TOTAL DE POINTS</b>				

NB : Les pièces justificatives utilisées concernent les années 2019 à 2022. A partir de l'année prochaine, il ne sera accepté que les documents de deux années (l'année précédente et l'année en cours).

### **III-2 Point N°2: Validation des Offres de Formations Doctorales**

1. Les membres du CSF donnent **un avis favorable** à l'Offre de Formation Doctorale (O.F.D) en **Génie Mécanique** présidée par Pr N.RETIEL et qui compte une seule spécialité (ENERGETIQUE) pour **03** postes de doctorants.



2. Les membres du CSF donnent **un avis favorable** à l'Offre de Formation Doctorale (O.F.D) en **Génie des Procédés** présidée par Pr A.BENTOUAMI et qui compte une seule spécialité (GENIE CHIMIQUE) pour **06** postes de doctorants.
3. Les membres du CSF donnent **un avis favorable** à l'Offre de Formation Doctorale (O.F.D) en **Electronique** présidée par Pr B.HADRI et qui compte 03 spécialités (ELECTRONIQUE DES SYSTEMES EMBARQUES, MICROELECTRONIQUE, MICROELECTRONIQUE et MICRO-SYSTEMES EMBARQUES) pour **13** postes de doctorants.

### **III-3 Point N°3: Activités Diverses**

1. Les membres du CSF ont donné un avis favorable à la nomination du Pr **BOUADJEMI Bouabdellah** en qualité de directeur du laboratoire **LTPS** (Laboratoire de Technologie et de Propriétés du Solide) à la suite à son élection par les membres du laboratoire LTPS et ceci à la place du Pr **CHOUIAH Abdelkader** dont le mandat est arrivé à expiration. Les membres du CSF, à leur tête, Monsieur le doyen, remercient vivement Pr **CHOUIAH Abdelkader** pour tous les efforts qu'il a consenti dans le développement du laboratoire LTPS.
2. Les membres du CSF ont désigné : Dr Haoua Rabah et Pr Hamouda Saada pour l'expertise du polycopié de cours de Mr Hireche Faouzi (S.T) intitulé : ' Mathématiques II- Rappels de cours et exercices corrigés'.
3. Une demande introduite par la doctorante Melle BESSAHA Gania concernant un différend qui l'oppose à son encadreur Pr BENDENIA Souhila a été présentée aux membres du CSF pour étude.  
Ces derniers ont vérifié les différents documents scientifiques et administratifs présentés et ont fait, dans un premier temps, les constatations suivantes:
  - a) La doctorante justifie d'un nombre d'années d'inscriptions **supérieur à 03 (05 inscriptions successives)** et d'un **total de points de 205**. Ce qui est **suffisant pour soutenir** son travail de thèse (**articles 31 et 34 de l'arrêté 547 du 02/06/2016**). Par conséquent la demande faite par mail le 02/10/2022 par Pr S.BENDENIA à sa doctorante de rédiger deux (02) nouveaux articles est **complètement injustifiée**.



- b) L'encadreur Pr S.Bendenia a toujours validé les états d'avancement de la doctorante avec la mention : « **Travail Très Satisfaisant** » et des **Félicitations** à sa doctorante pour le travail qu'elle accomplissait et ceci pour toutes ces années de réinscriptions (2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022). De plus, dans ces rapports justifiants les retards dans la soutenance de thèse de la doctorante, l'encadreur Pr S.Bendenia écrit qu'elle n'attendait que l'apparition -d'une publication pour autoriser la doctorante à soutenir. La publication en question étant apparue le 30/10/2021, l'encadreur refuse à ce jour de laisser la doctorante soutenir.
- c) Le dossier de soutenance de doctorat de Melle BESSAHA Gania remplit **toutes les conditions nécessaires (scientifiques et administratives) pour être validé par les instances scientifiques.**
- d) L'encadreur Pr S.BENDENIA provoque un **blocage** délibéré, injustifié et incompréhensible concernant l'autorisation de soutenance de sa doctorante Melle G.BESSAHA. De plus Pr S.BENDENIA a fait preuve d'un mépris total envers toutes les tentatives faites par les différentes instances et les sages de l'université pour régler ce différend à l'amiable

Par conséquent, et en se **basant** sur la rubrique '**CONFLIT et MEDIATION : Page 09 du carnet du doctorant**' qui appelle les membres du CSF à **trancher** dans le cas d'un différend entre le doctorant et son directeur de thèse, les membres du CSF ont décidé ce qui suit :

- I. **Ils autorisent** la doctorante Melle BESSAHA GANIA à **déposer** son dossier de soutenance auprès des instances scientifiques.
- II. **Ils demandent** aux membres du CFD de Génie des Procédés (de la promotion 2017) **de proposer** un jury de soutenance de doctorat à l'instance scientifique habilitée (CSD et CSF) (article 36 de l'arrêté 547 du 02/06/2016).

Au cas où l'encadreur maintiendrait son refus de laisser la doctorante soutenir ou au cas elle refuserait de se présenter à la réunion du CFD, les membres du CSF demandent à ceux du CFD de se réunir à nouveau (dans un délai d'une semaine après la tenue du premier CFD) et **de désigner un nouvel encadreur** qui se chargera de signer l'autorisation de soutenance de la doctorante et d'assister la doctorante le jour de sa soutenance.

## IV-Conclusion des travaux de la session du Conseil Scientifique de la Faculté

### **1- Avis et recommandations relatifs à l'ordre du jour de la session**

1. Les membres du CSF ont validé une grille concernant les stages de courte durée et les congés scientifiques.
2. Avis favorable à l'O.F.D de la filière GENIE MECANIQUE
3. Avis favorable à l'O.F.D de la filière GENIE des PROCÉDES
4. Avis favorable à l'O.F.D de la filière ELECTRONIQUE
5. Avis favorable à la nomination du Pr BOUADJEMI BOUABDELLAH en qualité de directeur du laboratoire de recherche LTPS.
6. Les membres du CSF autorisent Melle BESSAHA GANIA à déposer son dossier de soutenance de thèse.
7. Deux enseignants ont été désignés pour l'expertise du polycopié de cours de Mr Hireche Faouzi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance fût levée à 16 h 30min STOP et FIN

**Le Secrétaire de la session**

**Dr. SARDOU MILOUD**

**Le président du CSF**

**Pr. BENSTAALI WISSAM**



## ANNEXES

Au présent procès-verbal, sont annexés les documents en relation avec l'ordre du jour du conseil scientifique extraordinaire de la FST tenu le : 12/10/2022.

Il s'agit des pièces suivantes :

- 1) PV du laboratoire LTPS.
- 2) Dossier de Melle Bessaha Gania
- 3) CD du polycopié de Mr Hireche Faouzi

Les documents joints sont insérés, en format numérique, dans le CD-ROM accompagnant le présent procès-verbal.